



Résidence Robert Rème

# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Résidence pour jeunes  
travailleurs



Location  
de salles



AUBERGE DE JEUNESSE



Assemblée Générales du 6 juillet 2020



## TABLE DES MATIÈRES

I.	Rapport Moral.....	1
II.	L'activité de la vie associative.....	2
a.	Le conseil d'administration.....	2
b.	L'équipe salariée.....	5
c.	Le projet de fusion ACAHJ – CLLAJ.....	8
III.	L'activité de la Résidence Robert REME.....	11
a.	Le Foyer Jeunes Travailleurs.....	11
1.	Amélioration du taux d'occupation global.....	11
2.	Etude de population.....	12
3.	Gestion technique.....	14
4.	Activités et suivi socio-éducatif.....	16
5.	Communication.....	22
b.	L'activité de l'auberge de jeunesse.....	25
c.	L'activité de la location de salles.....	27
IV.	Rapport financier 2019.....	28
V.	Perspectives pour l'année 2020.....	31
VI.	Budget prévisionnel 2020.....	33

## I. RAPPORT MORAL

En introduction, il est important de faire cette pause, de forcer un arrêt sur image sur l'année 2019 au sein de l'association, pour rappeler le sens profond de l'opération de fusion qui a été menée entre l'ACAHJ et le CLLAJ. Donner du sens à nos actions permet de mobiliser les équipes et les partenaires autour d'une énergie positive et de dépasser les peurs et les craintes inéluctables à tout changement de cette nature.

Le développement des jeunes de notre société vers l'autonomie de citoyens responsables, et ce quels que soient leur culture, leur origine sociale, leur histoire personnelle, est au cœur des préoccupations historiques des 2 associations ACAHJ et CLLAJ, et toutes deux ont choisi le logement comme outil de cet apprentissage. Logements en résidence pour l'un, logements éclatés pour l'autre. Poussés par les politiques de cohésion sociale, la dynamique d'accompagnement du jeune dans son parcours s'est peu à peu mise en place. Et il apparaît assez rapidement à nos yeux que l'ACAHJ et le CLLAJ ont une complémentarité très intéressante dans ce parcours logement du jeune, un véritable continuum. C'est autour de cette conviction profonde qu'est réellement née la fusion, confirmée par la résonance perçue auprès de nos partenaires politiques locaux.

Fort de cette conviction qui rassemble, il ne faut alors pas négliger les différences qui caractérisent les 2 associations : chacune a son histoire, sa culture, ses rites, ses mythes fondateurs. Mais de ces différences naît la diversité, et de la diversité naît la richesse, pour peu que nous soyons à l'écoute de l'autre et que nous le respectons. Au-delà du simple argumentaire, c'est par des actions symboliques que nous pourrions donner le ton de la communication que nous souhaitons : transparence, dialogue, présence.

Pour cela il nous faudra aller au-devant de chaque partie prenante et par des échanges argumentés, faire vivre une communication de proximité vraie et constructive. Il nous faut continuer de dialoguer avec le personnel, force vive de l'association, aller à sa rencontre, entendre et affronter parfois son hostilité, répondre aux craintes et aux interrogations.

Pour cela, il nous faut démontrer des capacités managériales adaptées à ce temps de changement, et déployer les moyens utiles et nécessaires pour accompagner la démarche de chacun. Il nous faut encourager l'adhésion par une démarche participative valorisant la communication de chacun tant en interne qu'en externe. Il nous faut privilégier la communication orale en groupe, la communication écrite devant servir de rappel, de synthèse.

Enfin, avec l'écoute et le respect de chacun, il nous faudra accueillir les situations et les personnes avec la plus grande bienveillance, valeur fondatrice de notre humanité.



Yvon HERVE  
Président

## II. L'ACTIVITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

### A. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2019 restera comme la dernière année de l'association dans sa configuration d'origine. L'ACAHJ est née en 1981 de la volonté de bénévoles de garder en vie le FJT Robert REME et de reprendre le flambeau des amitiés sociales. Pendant près de 40 ans, elle a gardé ses valeurs d'éducation populaire chevillées au corps tout en s'adaptant au fur et à mesure aux nouvelles orientations publiques et aux besoins des jeunes.

2019 nous a aussi permis de remercier par une belle manifestation le 20 septembre 2019 Philippe DESLANDES, Président fondateur de l'association, pour le nommer Président d'honneur. Ce fut un moment empreint d'émotion et de remerciement pour cet homme engagé pendant 40 pour l'association.



La vie associative a été particulièrement riche en 2019 par la fusion avec l'association CLLAJ nécessitant de nombreux temps de travail et d'échanges, ce que nous verrons plus en détail dans un chapitre suivant.

Nous avons eu 3 réunions de bureau, ensuite afin de favoriser l'échange sur la fusion nous avons opté pour davantage de conseil d'administration qui se sont tenus à 6 reprises. Notre assemblée générale s'était tenue le 25 avril 2019 et nous avons eu l'assemblée générale extraordinaire le 19 décembre 2019 pour entériner la fusion avec le CLLAJ et la modification des statuts.



Le Conseil d'Administration de l'A.C.A.H.J. et membres du Bureau élus à l'AG du 25 avril 2019 :



- ▶ M. HERVE Yvon, Président depuis 1998,
- ▶ Mme VERON Chantal, vice-présidente,
- ▶ Mme GEORGES Eliane, Secrétaire,
- ▶ M. GOUPIL Joël, Trésorier,

Les autres membres du Conseil d'Administration siégeant avec voix délibérative :

- ▶ Mme EVRARD Catherine, représentante de la CAF,
- ▶ Mme NOEL Mireille, élue du quartier Grace de Dieu représentant la Mairie de Caen,
- ▶ M. HOUDIN Aurélien, représentant les usagers, Président du CVS,
- ▶ M. FANET Michel,
- ▶ Mme FORVEILLE Fabienne,
- ▶ Mr ANGER Pascal,

Les autres membres du Conseil d'Administration siégeant avec voix consultative :

- ▶ Mme CORIOU Caroline, représentant le personnel,
- ▶ M. CARCEL Jérôme, Directeur de l'association.



Mme Chantal VERON et Jérôme CARCEL se sont rendus en juin 2019 à Paris pour participer à l'AG de l'UNAF0. Cette union des professionnels du logement accompagné est de plus en plus présente auprès des FJT de France (25% d'entre eux sont adhérents).

Eliane GEORGES Secrétaire s'est rendue accompagnée Jérôme CARCEL et de Anne Sophie VALROFF à au couvent des Jacobins Rennes les 3 et 4 décembre aux rencontres nationales du logement accompagné organisé par l'UNAF0. Ces deux journées ont été très riches de partages et d'échanges.

Ils ont ainsi participé à de multiples ateliers. Jérôme CARCEL a également mené un atelier avec Mr LE MENTEC , Directeur du patrimoine de la SA HLM les Foyers sur le montage d'un projet immobilier gestionnaire et propriétaire. L'UNAFO a pu présenter le résultat des travaux sur l'utilité sociale du logement accompagné auquel L'ACAHJ a contribué à travers Caroline CORIOU et Jérôme CARCEL qui ont participé alternativement aux réunions de travail.

Le document est téléchargeable sur le site de l'UNAFO.

<https://www.unafo.org/centre-de-ressources/lutilite-sociale-du-logement-accompagne/>



Enfin nous avons eu la possibilité de participer à un dossier spécial sur le logement des jeunes dans le magazine Action Habitat. Ce document est téléchargeable avec le lien suivant :

[https://www.unafo.org/app/uploads/2019/11/Unafo\\_Mag\\_AH54\\_toweb.pdf](https://www.unafo.org/app/uploads/2019/11/Unafo_Mag_AH54_toweb.pdf)



## B. L'ÉQUIPE SALARIEE

2019 a été très animée en matière de gestion de personnel.

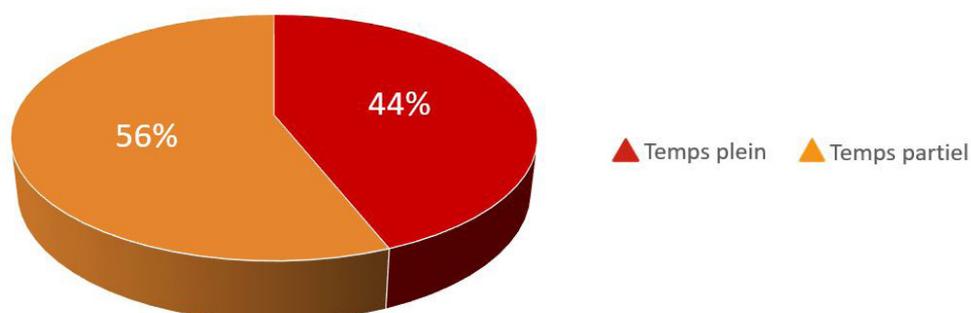
En effet après les départs fin 2019 des agents d'accueil, nous avons subi le départ de Mr EL HARCHI au poste d'agent de maintenance. Nous avons donc recruté Mr Simon Pierre DESLANDES en janvier 2019 en contrat PEC à 24h par semaine. Durant les premiers mois de l'année, nous avons fait appel à une agence d'emploi intérimaire pour le poste d'agent administratif et d'accueil dans l'attente de Mme DELANGLE Mélanie qui nous a rejoint en mars.



Deuxièmement, nos collègues Moustapha, Nourredine, Patricia et Arnaud ont tous eu à subir des interventions chirurgicales entraînant des arrêts longs. Ces nombreux arrêts maladie ont pour conséquences de fort coûts de remplacement soit par des CDD, soit par appel à un prestataire. Cette situation très chronophage pour l'encadrement a également pour conséquences beaucoup d'actes administratifs.

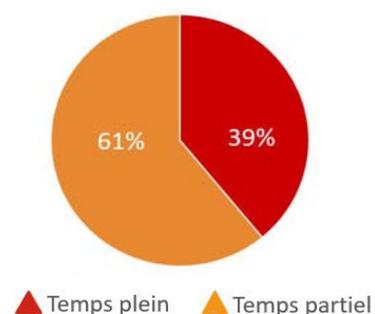
Les remplacements entraînent une forte augmentation de la proportion du personnel à temps partiel sur l'ensemble des salariés. Nous avons eu 10 personnes à temps partiel.

Répartition du temps de travail des salariés en 2019



De même, la proportion de personnes en situation de contrat de travail à durée déterminée est passée à près de 40% soit 7 personnes sur les 18 qui ont eu un contrat cette année. Ce chiffre est aussi atténué par notre choix de faire appel à un prestataire extérieur Calvados Sécurité avec Mr Abdulaye MAHAMAT pour le remplacement des deux agents de veille. Ce choix nous a donné entière satisfaction. Cette situation et ses conséquences seront revues dans le partie financière de ce rapport.

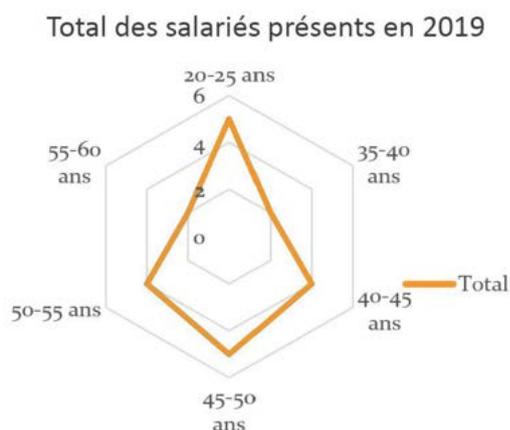
Répartition du type de contrat



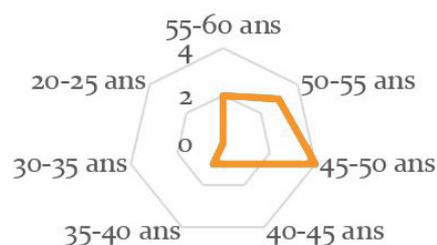
En septembre Mme BARASSIN a eu l'autorisation de reprendre ses fonctions après une visite de site de la médecine du travail pour effectuer une étude de poste. Le rapport rendu a donné des restrictions mais restent supportables par la structure. Elle a repris en temps partiel thérapeutique pendant trois mois de septembre à décembre.

En 2019, l'ensemble des ETP (Equivalent temps plein) est de 11, 47 sur les personnes en contrat CDI ou Contrats aidés.

La pyramide des âges de la structure de l'ensemble des salariés est équilibrée, mais si on prend que les salariés en CDI les plus de 45 ans, ils représentent 82%.



Pyramide des âges en CDI



En décembre 2019 nous avons organisé les élections du Conseil Social Economique, Mr Moustapha est élu comme titulaire et Mme CORIOU Caroline comme suppléante.

### Les formations :

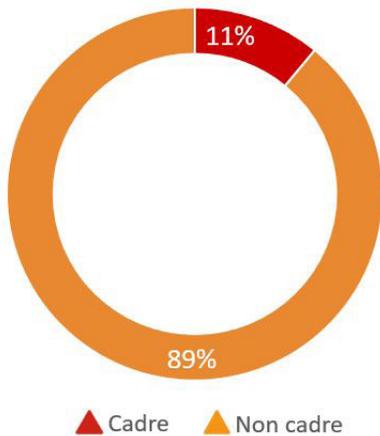
Cette année l'ACAHJ a accompagné plusieurs salariés dans un parcours de formation afin qu'ils puissent acquérir des compétences indispensables suite à une prise de poste, ou à l'investissement d'une extension du logiciel Ceri Auberge.

Mélanie DELANGLE, agent technique administratif et Caroline CORIOU Responsable logements ont bénéficié d'une formation « Etats des Lieux » proposée par L'UNAF0 sur Paris. Ces deux journées ont permis d'appréhender les états des lieux d'entrée et sortie, une des missions essentielles au sein du FJT. Cette formation a aussi mis en avant les éléments du cadre juridique d'un état des lieux, les aspects juridiques de la relation gestionnaire/résident, les règles de chiffrage lors des états des lieux de sortie, connaissances indispensables pour la gestion locative d'un parc logements.

Les salariés ayant pour mission l'accueil des touristes dans le cadre de l'auberge de jeunesse ont bénéficié d'une formation d'une journée « W'heb : formulaires en ligne » sur site animé par le directeur de CERI, l'objectif était de permettre aux salariés d'assurer la gestion du suivi de la demande en ligne des réservations courts séjours. Cet accès via internet répond aux nouveaux modes de fonctionnement de réservation des touristes et devrait donc permettre d'augmenter le nombre de touristes type « famille » ou « individuel ». De plus, ce mode de réservation facilitera le travail des agents d'accueil et de veille le week end et réduira les mouvements d'espèces.



### Statuts des salariés

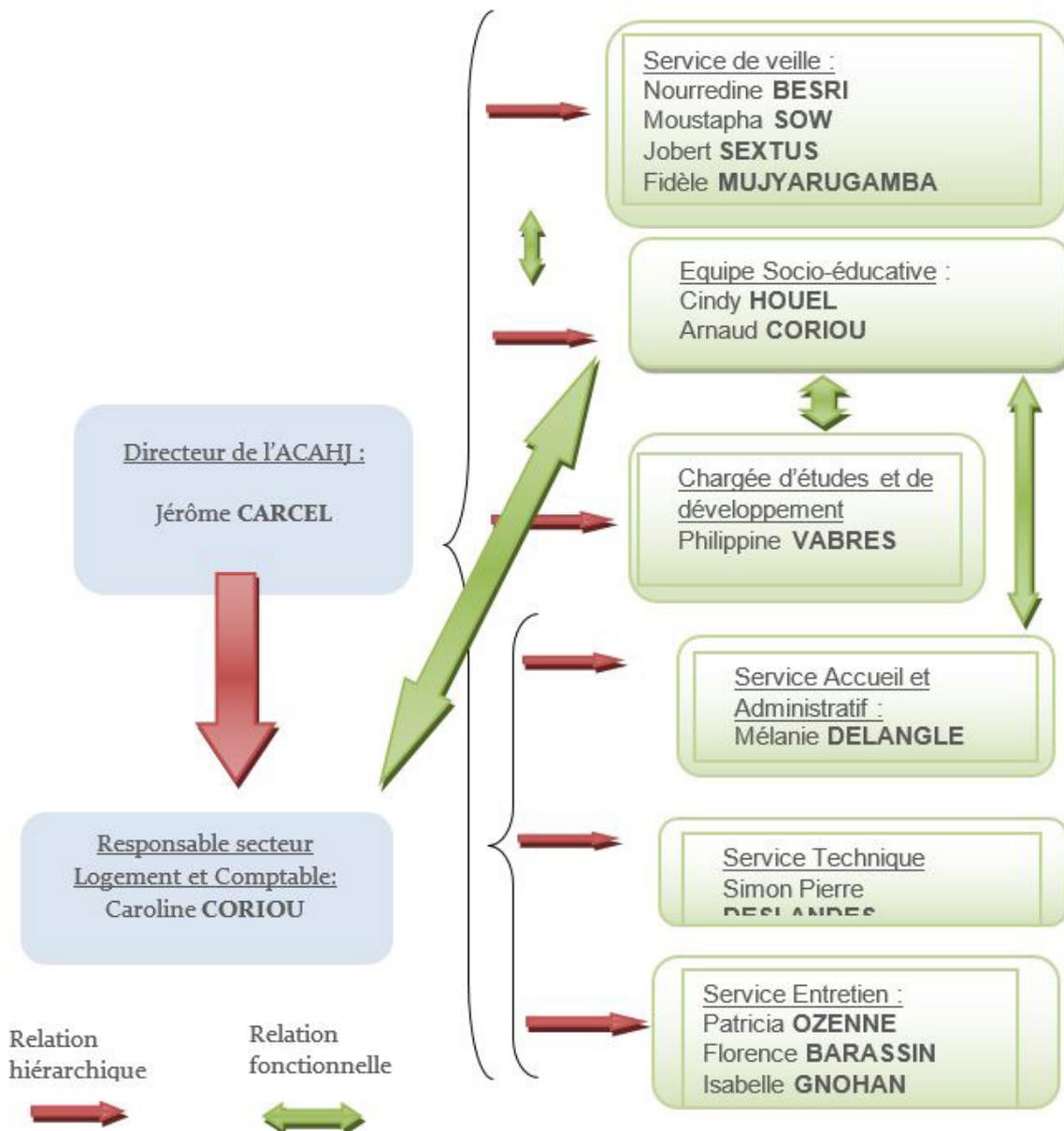


Dans la continuité de l'année 2018, deux salariées, Cindy et Philippine, ont poursuivi pendant l'année 2019 leur formation qualifiante BTS ESF et Master en Manager des stratégies communication marketing, formations qui se terminent juin et juillet 2020.

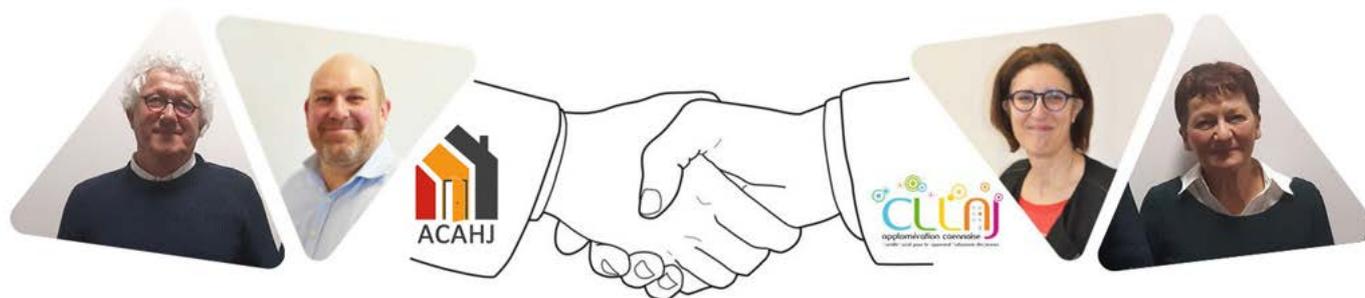
Mme CORIOU est passée au statut de cadre en mars 2019, correspondant à un poste de Responsable Gestion Locative et Comptable.

Grâce à cette nomination le taux d'encadrement devient correct puisqu'il est légèrement au-dessus des 10% basé sur le nombre de salariés intervenants au sein de la structure dans l'année. Par contre sur la base des ETP il est de 15 %.

Le travail s'est défini selon l'organigramme ci-dessous ;



## C. LE PROJET DE FUSION ACAHJ – CLLAJ



Le CLLAJ et l'ACAHJ ont travaillé à partir du mois d'avril 2019 sur le projet de rapprochement. Les deux associations ayant un objet commun, « l'accompagnement des jeunes dans le logement », l'idée de travailler sur une fusion des deux associations a émergé. De très nombreux temps de travail ont permis de partager les motivations, les intérêts communs, les différentes options du rapprochement et leurs modalités.

A des fins de maîtrise budgétaire et de meilleure appropriation du projet de fusion, ce travail a été élaboré par les directeurs et présidents des associations et les deux Conseils d'administration ont été très largement informés et consultés.

Les deux associations historiques sont porteuses de valeurs de soutien et d'accompagnement des jeunes dans leur accession au logement et à l'autonomie gérant chacune un établissement ou un service à budget équivalent. De plus, le contexte actuel de restriction des subventions, de problématiques de recouvrement de loyers pour un public toujours en difficulté, d'augmentation des charges et de contraintes législatives de plus en plus fortes accroissent la fragilisation des structures associatives de petite taille.

Le cœur de ce projet est la possibilité d'améliorer le parcours résidentiel des jeunes sur l'agglomération Caennaise.



La nouvelle association a ainsi à sa disposition des studios équipés dans une structure collective et des logements dans le parc public et privé. Le passage d'une structure à l'autre sera facilité par la connaissance des salariés du jeune. Son éventuel passage sur des logements avec baux glissants par exemple sera plus rapide et surtout devrait apporter une garantie financière plus importante. Cette situation entrainera de manière consécutive une réduction du risque locatif pour le CLLAJ. Dans ces circonstances nous amènerons une rotation plus rapide au sein de la résidence Robert REME permettant de mieux répondre aux besoins de certains jeunes, en particulier les jeunes en attente de logement pour des périodes de stage et/ou en double besoin de location.

De même des retours en FJT seront facilités en cas de soucis dans les logements gérés par le CLLAJ (rupture de vie de couple, problème impayé, manque d'hygiène...) que les conseillères chargées de l'accompagnement social auraient détectés. Ainsi cela permettra de repartir sur une dynamique positive.

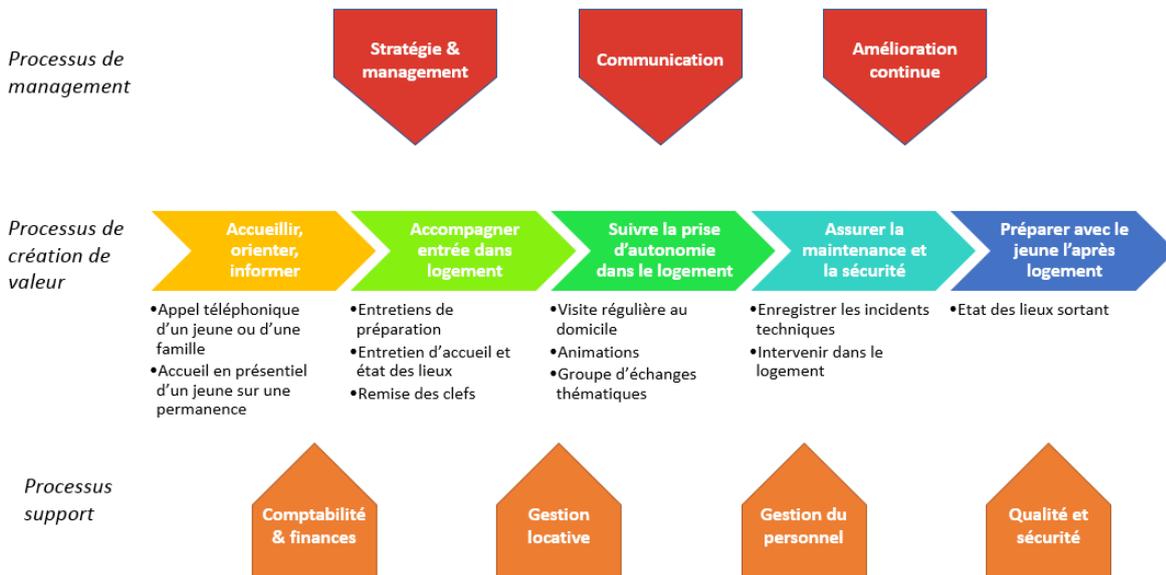
La cartographie ci-dessous définit le fonctionnement et le processus souhaité dans la mise en œuvre de l'objectif principal de la fusion.



# Cartographie des processus



- **Objectif principal : promouvoir et participer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes principalement par le logement**



L'ensemble des acteurs souhaitaient une gouvernance permettant l'expression des résidents et bénéficiaires des services au sein même de la prochaine association.

Cette expression s'exprime déjà à travers le Conseil de vie sociale des résidents du FJT, mais dorénavant nous permettrons aux locataires de tous les logements (FJT et CLLAJ) d'être représentés également au sein du prochain C.A.



Nous souhaitons également permettre aux salariés une représentation à travers un représentant du Comité Social et Economique élu par le personnel.

Nous avons donc organisé à cette fin une assemblée Générale Extraordinaire le 19 décembre 2019 pour accepter la fusion absorption avec le CLLAJ de Caen en modifiant nos statuts. L'association a pris le nouveau nom d'Association Calvadosienne pour l'Accueil et l'Habitat des Jeunes ayant maintenant pour objet :

- ▶ Promouvoir et participer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes principalement par le logement.
- ▶ Participer à la défense des intérêts et des droits des jeunes travailleurs, des jeunes en voies d'insertion et des jeunes en risque d'exclusion.
- ▶ Permettre aux jeunes de trouver un statut, une place dans l'environnement social et économique, d'être reconnus socialement en tant qu'acteurs.
- ▶ Témoigner devant l'ensemble des acteurs intéressés de la situation des jeunes dans leur diversité.
- ▶ Favoriser la promotion et le développement de chacun à travers une approche globale de la personne, sans imposer aucune option en matière philosophique, politique ou religieuse.
- ▶ Rechercher le brassage entre jeunes et leur participation active à la vie associative.

### III. L'ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE ROBERT REME

#### A. LE FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

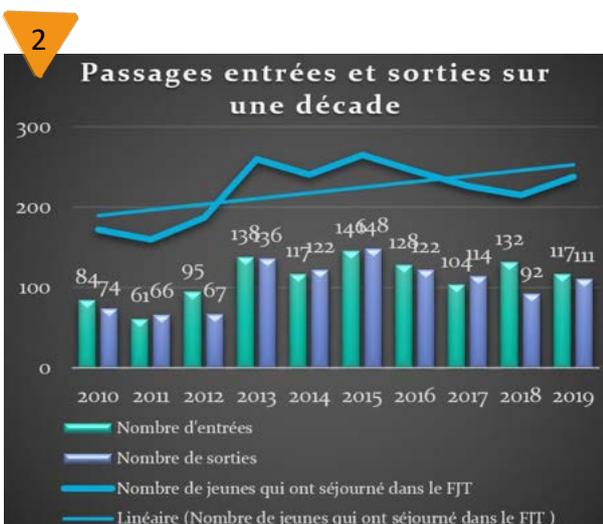
240 jeunes ont résidé au sein du Foyer de jeunes travailleurs durant l'année 2019. C'est une année légèrement supérieure à la moyenne sur les 10 dernières années, qui se situe à 221 mais nous sommes assez éloignés du pic de 2015 avec 265 résidents. Néanmoins nous avons augmenté le nombre d'entrées en comparaison à l'an passé en admettant 25 jeunes de plus soit 10%.

##### 1. Amélioration du taux d'occupation global

L'action menée cette année autour du nombre d'entrées entraîne de facto une traduction sur le taux d'occupation annuelle qui augmente en atteignant 94,50% dépassant légèrement 2017. Ce résultat est d'autant plus intéressant que nous avons commencé la réfection de chambres entraînant une augmentation de la vacance locative durant ces travaux. Ce taux d'occupation prouve l'engagement de l'équipe à répondre aux besoins des jeunes dans des délais courts.

ANNEES	%
2014	95,82
2015	92,84
2016	97,94
2017	94,44
2018	93,74
2019	94,50

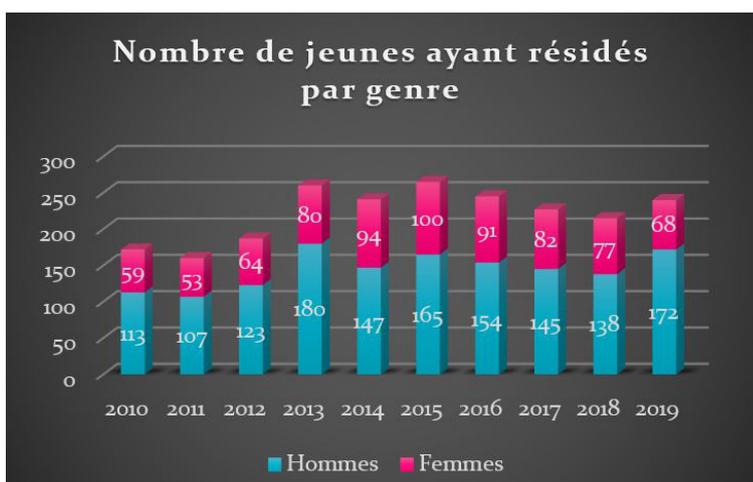
Pour agir sur le taux d'occupation au sein d'un FJT, il faut réussir la rentrée scolaire permettant de s'assurer une année positive. Sur ce graphique on observera sur le second semestre une constante augmentation laissant augurer une année 2020 réussie. Avril est légèrement plus faible car cela correspond au mois de préparation de l'auberge de jeunesse où il faut vider les chambres pour installer le mobilier pour les chambres de l'auberge.



Le graphique 2 permet de visualiser le nombre d'entrées et de sorties. En 2019 nous avons eu moins d'entrées et davantage de sorties que l'an passé. En conséquence l'activité des états des lieux est resté identique (228 contre 230 en 2018).

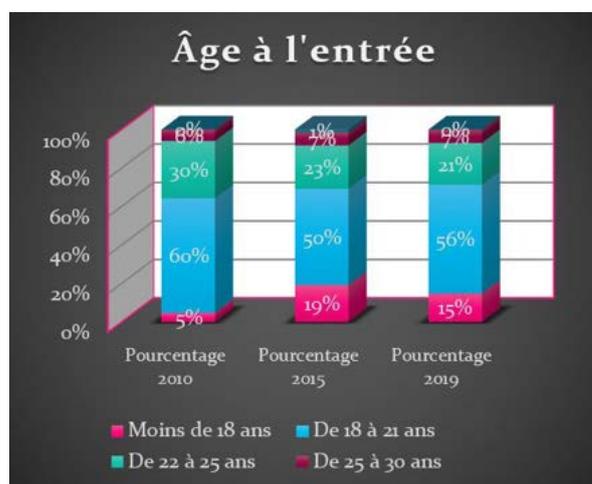
## 2. Etude de population

Si nous devons décrire le résident type en 2019, il est entré en qualité d'homme, âgé de 19 ans et 4 mois de niveau CAP, originaire de Caen et vivant chez ses parents. Arrivant pour se rapprocher de son lieu de travail ou de formation, il est envoyé par un tiers, il dispose d'un revenu d'activité d'un montant allant de 460 € à 765 €. Cette photo brute est néanmoins représentative des demandes de logements étudiées par la commission chaque semaine. Si nous regardons plus en détail en comparant avec les années précédentes, on observe des tendances fortes.

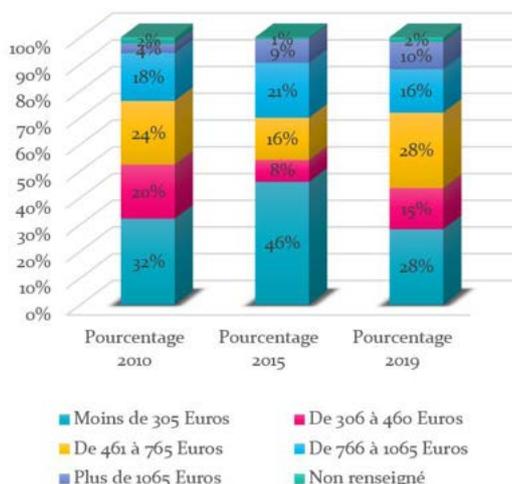


Malgré la volonté de la commission de voir l'équilibre de genre au sein du FJT, nous n'avons pas réussi à inverser la tendance qui était apparu plus fortement l'an dernier. Cette année a encore vu une augmentation du pourcentage d'hommes pour atteindre un pic jamais atteint de 72%. Pour rappel, la moyenne sur 10 ans est de 65%.

La très grande majorité des jeunes pour 71% ont entre 16 et 21 ans. Pour la plupart des jeunes il s'agit bien du premier logement. La fonction même de Foyer de jeunes travailleurs correspond bien à leurs attentes, avec des formalités plus simples, un engagement financier au départ beaucoup plus faible, pas d'investissement mobilier et des parties communes permettant de créer de nouvelles connaissances. Sur le tableau 4, nous percevons la réduction des personnes de plus de 22 ans en 10 ans

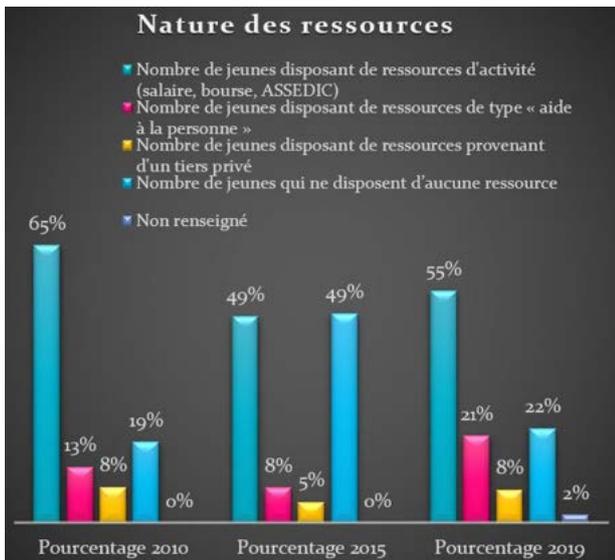


### Montant des ressources



Par contre sur le montant des ressources, il y a un maintien des proportions si ce n'est l'augmentation sensible des jeunes percevant plus de 1065 €.

Il est intéressant de croiser ces données avec le tableau 6 sur la nature des ressources. On note la proportion majoritaire percevant des revenus d'activités en baisse significative. A l'encontre, la très nette augmentation du nombre de personnes bénéficiant d'aides à la personne passant de 13% en 2010 et même 8% en 2015 contre 21% en 2019. Cette augmentation correspond aux jeunes en situation de Garantie Jeune.



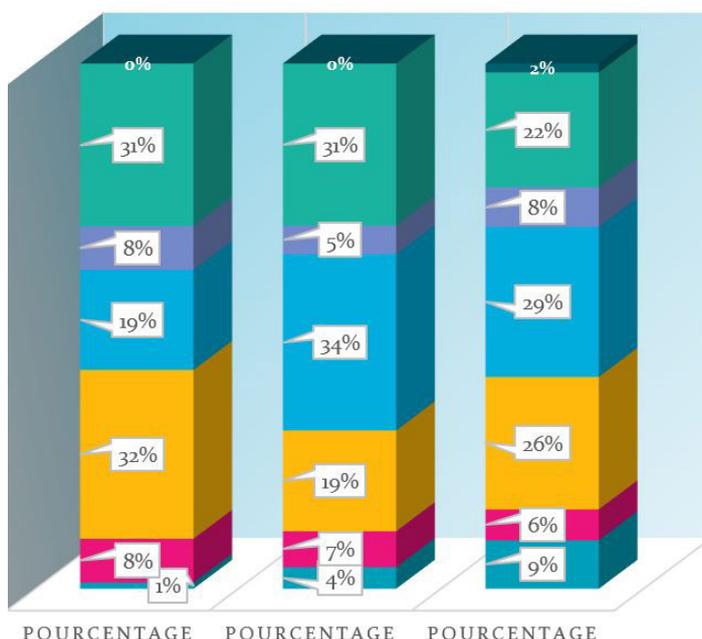
Néanmoins ces données confirment le sentiment des professionnels de terrain exprimant une augmentation du nombre de jeunes en grande précarité. Le besoin d'une politique jeunesse prenant en compte la globalité de l'individu (emploi, logement, reconnaissance) pourrait réduire cette précarisation. Les jeunes se heurtent à des difficultés multiples qui ne favorisent pas le sentiment que la société compte sur eux.

La possibilité d'un jeune de trouver une formation qualifiante répondant aux besoins de l'emploi en France doit devenir prioritaire pour l'ensemble des acteurs. Un rapprochement entre l'éducation nationale et le monde de l'entreprise ne pourrait être que salvateur. L'intégration par l'emploi reste le meilleur vecteur d'insertion et d'intégration dans la société où chaque individu y trouve une place.

Les déséquilibres de la cellule parentale alliées à un système éducatif basant sa réussite prioritairement sur les résultats scolaires construit un grand nombre d'exclus. Cette situation ne s'améliore pas.

### NIVEAU SCOLAIRE

- Non renseigné
- Bac +3 et plus (Niveau ou diplôme)
- Bac +2 ou BTS ou DUT (Niveau ou diplôme)
- Bac (Niveau ou diplôme)
- Apprentissage pro (Niveau ou diplôme)
- Brevet des collèges (Diplôme ou niveau 3ème)
- Niveau du Primaire au collège



Nous l'observons sur le tableau ci-contre où le pourcentage de personnes ayant un niveau scolaire primaire ou collège est passé de 1% à 9% en 10 ans.

Inversement le FJT accueille de moins en moins les jeunes davantage diplômés (22% en 2019 contre 31% en 2010). Le développement des structures tel que les résidences étudiantes de type privé augmente la sectorisation des populations. Un projet de mixité sociale pour cette tranche de population est un véritable enjeu d'avenir. L'apprentissage du vivre ensemble doit rester un objectif majoritaire des politiques jeunesse mais aussi des politiques urbaines et immobilières. Elles détermineront la capacité la société française à accepter les différences durablement.

### 3. Gestion technique.

En début d'année 2019, une réunion hebdomadaire a été mise en place afin de coordonner le travail de l'agent de maintenance et les deux agents d'entretien à la remise en état des logements, des espaces collectifs et des salles en location. Cette année a été marquée par l'absence de plusieurs mois des deux salariées « agent de service » pour arrêt maladie professionnelle. Il a fallu accompagner les salariées remplaçantes dans leur travail au quotidien et faire émerger une dynamique pour que cette nouvelle équipe intègre l'importance de la remise en état des logements dans les plus brefs délais afin d'optimiser le taux d'occupation des logements.

Dans la poursuite de l'année 2018, la rénovation des studios a été une priorité. Ont été choisis les logements les plus vétustes.

Deux types de rénovation ont été réalisés par l'agent de maintenance :

- ▶ Travaux de peinture et remplacement de petits matériels : 4 studios
- ▶ Rénovation complète du studio avec changement de mobilier : un studio et deux T2 A112 – A212

Par ailleurs, suite à des échanges dans le cadre des Conseils de Vie Sociale, l'agent de maintenance a installé une barre pour parking vélomoteur et a participé à l'aménagement de la salle « Virgule » au sous-sol, salle dédiée aux jeunes pour du temps de loisirs et de détente.

D'autre part, l'année 2019 a également été marquée par l'organisation et le grand nettoyage du sous-sol dit « le métro ». Pour cela il a fallu vider les déchets (4 bennes) pour un total de plus de 40 tonnes, nettoyer les espaces gérés par le centre de formation INHNI pour organiser le stockage du mobilier. Ce nettoyage du sous-sol a représenté un travail considérable. Cela nous a permis ensuite de remettre aux normes de sécurité incendie certaines salles du métro et ainsi stocker de nouveau du matériel propre dans des lieux appropriés et secs.



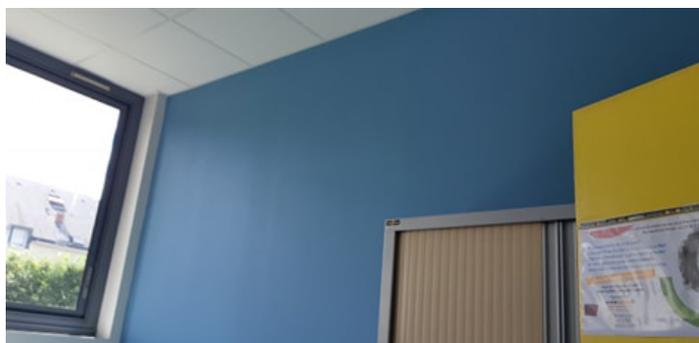
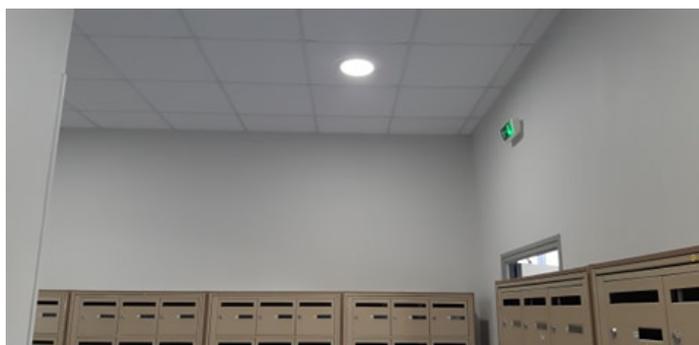
En octobre 2019, nous avons fait l'inventaire de l'ensemble des produits d'entretien stockés. Cette liste exhaustive tenu à jour doit nous faciliter la tenue des stocks. C'est une première étape, en 2020 nous essaierons de la mettre en œuvre pour le matériel de l'agent technique. L'atelier de l'agent technique ayant été vidé et nettoyé totalement cette année, il apparaît nécessaire d'effectuer en 2020 l'inventaire des pièces et divers matériels d'outillage.



Nous avons continué nos travaux de réaménagement des parties communes et de sécurisation incendie.

L'ancienne salle de stockage de l'auberge de jeunesse attenante à la cafétéria a été totalement vidée et réaménagée en salle informatique qui deviendra un lieu ressources pour la lutte contre la fracture numérique et permettre l'accès aux droits sociaux.

### Après travaux



#### 4. Activités et suivi socio-éducatif

Vivre au FJT c'est la rencontre avec d'autres jeunes, une vie collective permettant la socialisation et le «vivre ensemble ». L'équipe associée aux membres du Conseil de Vie Sociale avec des résidents volontaires, propose des activités diversifiées, tout au long de l'année.

##### Les temps de rencontres et de convivialité :

Toute occasion est bonne pour se rencontrer sur un temps de convivialité ! En 2019, ces temps ont eu lieu autour de soirées crêpes, de repas, de karaokés, d'un barbecue avec concert, d'une soirée Halloween, d'une soirée de Noël. Ces moments fédèrent entre 20 et 40 jeunes.



Depuis fin 2019, les membres du Conseil de Vie Sociale ont mis en place des soirées d'accueil mensuelles. Le but est d'accueillir les nouveaux résidents autour d'un apéro convivial.



##### Les ateliers « cuisine » :

Les ateliers cuisine sont des temps qui permettent d'aborder l'équilibre alimentaire, l'hygiène, l'apprentissage des bases culinaires mais également l'adaptation d'une recette au nombre de convives, l'échange de savoir et de culture, la cohésion de groupe. Les jeunes confectionnent et partagent le repas ensemble. Les ateliers fédèrent entre 6 et 10 résidents et ont lieu au moins une fois par mois.



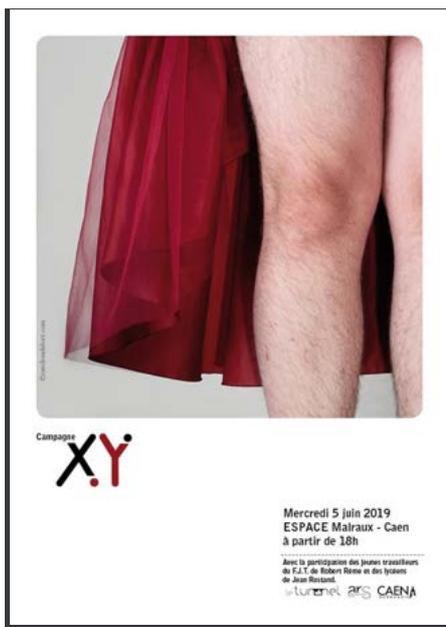
##### Le bien-être, l'estime de soi :

Le bien être psychique est au cœur de nos préoccupations ! Pour y contribuer, nous travaillons avec une psycho socio-esthéticienne qui intervient plusieurs fois dans l'année autour d'ateliers soin du visage, conseil en image, conseil vestimentaire et création de produits cosmétiques écologiques et naturels.

Les séances sont limitées à 8 personnes et sont toujours complètes.



## La santé physique et mentale : Happy Hour « Projet XY »



Pour cette nouvelle édition 2018/2019, le groupe santé en action du quartier a proposé le dispositif happy hour pour aborder la « sexualité et les relations affectives chez les 15/25 ans ».

Le Tunnel, le PIJ, le lycée Jean Rostand et le FJT en partenariat avec le centre de planification et d'éducation familiale de Caen, le planning familial, le centre LGBTI de Caen et Voyelles production, ont travaillé ensemble à partir du mois de novembre 2018 sur le projet visant à permettre aux jeunes volontaires de créer leur campagne de sensibilisation sur la sexualité autour de trois axes :

- ▶ Les relations affectives,
- ▶ La contraception/le désir d'enfant
- ▶ L'identité du genre/l'orientation sexuelle.

Une boîte à outil numérique a été mise en place pour faciliter les échanges entre les différents partenaires. Le centre socio Caf de la grâce de Dieu, l'association « Bande de Sauvages », le centre d'animation, la Commission d'Echanges et de Promotion pour l'Enfance et la Famille, le pôle de vie rive droite, le bazarnaom ont soutenu le projet.

Le projet a eu lieu du 15 janvier au 5 juin 2019 sur des temps organisés en soirée avec les jeunes volontaires, comme suit :

- ▶ 1 soirée de présentation
- ▶ 3 sessions de 3 séances de 2h pour échanger sur les thématiques, découvrir les outils de communication et créer les supports de communication visuelle (co animé par plasticienne, intervenant santé et intervenant social FJT)

A l'issue de ces séances, la plasticienne, a réalisé les productions en respectant la ligne graphique créée collectivement avec l'ensemble des groupes de jeunes : 2 affiches sur les préliminaires, 1 quizz de 12 questions, 1 série de 9 affiches, 1 lot de 9 cartes.

- ▶ 4 temps de préparation pour finaliser les créations, communiquer et préparer la restitution publique
- ▶ 1 restitution publique



Le projet a fédéré une dizaine de jeunes, dont 6 ont participé à toutes les séances, il a permis les échanges autour des thématiques abordées, l'apprentissage des bases de la communication visuelle et de libérer la parole.

La soirée de restitution du 5 juin a fédéré une quarantaine de personnes (des professionnels de la santé, du quartier de la Grâce de Dieu, des enseignants, des directeurs de structure jeunesse, des jeunes du centre d'animation, des jeunes du lycée Rostand, des jeunes du FJT, 1 adhérent de l'APF, des élus, des associations culturelles et des compagnies artistiques...).

Le soir de la restitution, les jeunes participants ont été valorisés en racontant leur expérience et leurs apprentissages, autant sur la communication d'une campagne de sensibilisation que sur le sujet de la sexualité, en apportant des réponses claires aux différentes personnes venues découvrir leurs réalisations et les écouter.

Ils ont également pris la parole spontanément pour réajuster des propos (termes employés) ou animer les différentes interactions. La présentation s'est terminée autour d'un apéro dinatoire au restaurant « Sauvage sur un plateau » et les jeunes ont pu échanger de façon moins formelle avec les visiteurs. Les visiteurs sont tous repartis avec un kit de sensibilisation comprenant 11 affiches, 1 lot de cartes (format carte postale), 1 quiz de 12 questions (format pochette de préservatif), certains ont effectué des réservations et d'autres kits vont être préparés et distribués dans les structures jeunesse de l'agglomération caennaise.

Les professionnels ont pu observer une amélioration de l'estime de soi chez les jeunes tant sur la présentation de leur travail que sur une meilleure aisance transgressant le sujet tabou de la sexualité chez les jeunes. Certains ont libéré leur parole et fait leur « coming out », ils parlent plus aisément de la sexualité entre eux et avec l'équipe dans les espaces collectifs puis partagent les connaissances acquises lors des ateliers.

Le sujet de la sexualité est souvent chargé de gravité et de prévention, cette campagne artistique de sensibilisation a permis d'aborder le sujet avec la notion de plaisir en amenant de la couleur, de la chair, du jeu et des mots. Les jeunes ont pris davantage confiance en eux.

Fort de son succès, la campagne a pu être valorisée avec la mise en place d'un projet inter structure d'hébergement de l'agglomération caennaise en septembre 2019 intitulé : Rallye santé jeunes.

#### **Rallye santé jeunes septembre 2019 :**



Le projet est né en août 2019 entre le FJT Notre Dame, le centre d'hébergement du CIFAC, le PIJ et le FJT Robert Rème en partenariat avec le centre de planification et d'éducation familiale de Caen, le planning familial, le centre LGBTI et Sid 'accueil.

Le Rallye santé jeunes abordait à la fois la mobilité et la santé sexuelle des jeunes. L'idée était que les jeunes puissent identifier et comprendre les missions de chaque structure santé de l'agglomération caennaise en se rendant en autonomie chez chacune d'elle, chaque mardi soir de septembre 2019.

Une fois sur place, les jeunes bénéficiaient d'une rencontre avec les professionnels et d'une visite de leurs locaux : Centre LGBTI, CEPEF, Sid'accueil. Chaque visite se terminait par un repas convivial dans l'une des structures d'hébergement à tour de rôle.

Le rallye s'est clôturé au PIJ, le 26 septembre 2019 en soirée lors de la journée nationale sur la contraception avec une exposition (dont celle de la campagne XY), avec l'animation du quiz réalisé lors du Projet XY par un jeune du FJT, l'intervention et des échanges avec le planning familial et la présence de radio phénix.

Le bilan du rallye s'est organisé avec l'ensemble des participants autour d'une soirée pizza avec diffusion des photos prises et l'écoute du « pod cast » de radio phénix . Les résidents ont apprécié les rencontres avec d'autres jeunes et les échanges avec les professionnels tout au long du rallye, ils disent avoir apprécié pouvoir s'exprimer librement et sans tabou sur la sexualité entre eux. Ils ont émis le souhait de réitérer ce type d'action et évoqué le souhait de travailler ensemble sur les discriminations.

## Projet mobilité :



Le projet mobilité est né à l'initiative de la CALMEC en partenariat avec l'INFREP auxquelles le FJT s'est associé pour lever les freins à la mobilité des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le projet s'articule autour de plusieurs actions collectives et individuelles permettant un parcours de mobilité.

Le projet a démarré avec une initiation au vélo électrique en novembre 2019, au départ du FJT vers le centre-ville de Caen avec 2 groupes de 3 jeunes accompagnés. L'animateur de l'Infrep a accompagné les jeunes sur un parcours intramuros de 2h pendant lequel il a pu évaluer les pratiques et attitudes de chacun. Bien plus qu'une initiation à l'usage d'un vélo électrique, qui était aussi une première pour tous, les jeunes ont pu se tester au code de la route, aux comportements et aux réflexes à avoir lors de déplacements à vélo. Les deux jeunes filles qui ont participé ont exprimé une peur et un manque de confiance en elles, les jeunes hommes semblaient plus à l'aise, l'un d'eux s'est orienté en autonomie vers la plate-forme mobilité en vue d'être accompagné vers le permis de conduire.

Les prochains ateliers collectifs seront organisés autour de l'identification des freins et des besoins des jeunes en terme de mobilité, l'initiation à la recherche documentaire numérique sur les modes de transports et trajets, le code de la route et la préparation du projet permis de conduire.

## Restitution IAE :

Le foyer de jeunes travailleurs a fait l'objet de terrain de recherches auprès de jeunes étudiants en master en Ingénierie et expertise des politiques sociales locales. Après avoir répondu de manière théorique à la question de départ suivante :



En quoi l'accès au logement dans un foyer de jeunes travailleurs est une étape majeure dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans ?

Les étudiants ont construit un guide d'entretien, et sont venus au FJT rencontrer des résidents volontaires dans le cadre d'un entretien semi-directif. Ils ont pu interroger une quinzaine de jeunes. Ces données recueillies ont été analysées en lien avec leur étude théorique, ce qui leur a ensuite permis de proposer des préconisations au FJT. Ce travail mené pendant une année scolaire a fait l'objet d'une rencontre organisée au FJT avec les résidents et le personnel du FJT. Les étudiants de l'IAE ont présenté leur travail puis des échanges ont pu se poursuivre autour d'un pot.

Parce que la suite logique du séjour au FJT est l'accès au logement autonome, il est de notre mission de sensibiliser les jeunes en ce sens. De cette façon, nous travaillons étroitement avec les partenaires du logement

## Activités culturelles :



En Mai 2019 nous avons mis à disposition une petite salle de la Résidence à une association d'apprentissage de musique « Tous en scène » pour la répétition des morceaux qu'ils jouent au BBC pour leur concert de fin d'année. Nous avons même eu droit à un reportage de France 3 dans nos locaux.

Afin de nous remercier les élèves sont venus nous donner un concert le 18 septembre 2019 que nous avons couplé avec une soirée barbecue. Les résidents, les touristes de l'auberge et les membres du Conseil d'administration présents ainsi que quelques partenaires éducatifs ont pu apprécier ce moment très agréable sur notre terrasse propice à ce genre d'événements.

## Activités sportives :



Le service des sports de la ville de Caen nous permet de disposer de deux espaces situés à la Grâce de Dieu, deux soirs par semaine (lundi et jeudi hors périodes vacances scolaires).

Le lundi soir, les résidents pratiquent du foot en salle. L'activité qui rassemble de nombreux jeunes entre 12 à 20 jeunes a vu une réduction de ses adeptes du fait de l'absence d'Arnaud. Cela ne remet pas en cause la qualité de son remplacement mais cela tient davantage à l'absence de rappel et de sollicitation durant la semaine.

Le jeudi soir est traditionnellement utilisé pour la pratique du badminton. Philippine VABRES a pris en charge cette activité en fin d'année afin de compenser l'absence d'Arnaud durant son arrêt maladie.

Le 15 mai 2019, les jeunes ont été invités à une pratique sportive inter FJT. 5 jeunes de la Résidence Robert REME, encadré par Philippine, ont souhaité participer à ce moment convivial permettant les rencontres entre jeunes résidant dans des FJT de Caen.

Ce temps encadré par des salariés de Cap Sport a été vécu très positivement mais nécessite une certaine régularité pour que cela permette de créer des liens entre jeunes.



## 5. Communication

L'élaboration et la validation par le bureau de la charte graphique à la fin de l'année 2018 aura permis de retravailler nos supports de communication physiques comme digitaux afin de gagner en visibilité et notoriété.

Dans un premier temps nous avons pu présenter les deux roll-up présentant alternativement la Résidence Robert REME et l'Auberge de Jeunesse. Ces deux supports nous permettent une belle communication sur les salons externes et aussi un habillage du hall d'accueil de la structure.

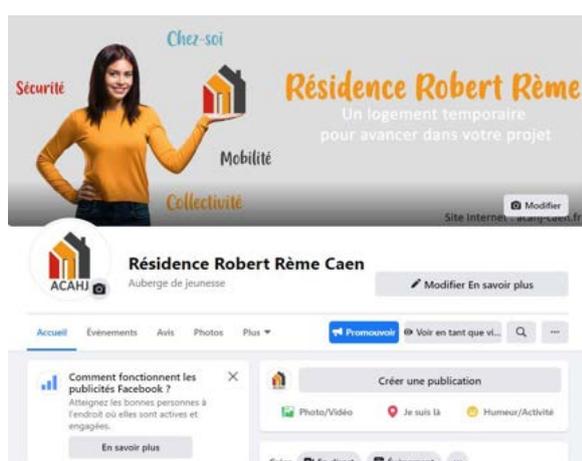
Les 3 dépliants concernant la Résidence Robert Rème, l'Auberge de Jeunesse de Caen ainsi que ceux des locations de salles ont été déposés dans tous les points de contact préalablement repérés afin de toucher notre cible.



Nous avons également développé de nouvelles cartes de visites respectant notre charte graphique pour les salariés en contact avec l'extérieur et le Président. Ces personnes ont créé leur profil LinkedIn afin de développer leur propre communication sur les actions auxquelles ils colaborent ou développent.

Nous avons développé notre présence sur le web par le biais de Facebook. Sur ce réseau social la page de la Résidence Robert Rème est à destination du public extérieur pour une visibilité de notre actualité. L'objectif est de redorer l'image du FJT et ainsi donner envie aux jeunes de venir vivre à la résidence par le biais des posts des soirées.

Nous avons également créé un groupe à destination des résidents pour qu'ils soient informés de toutes les actualités les concernant, c'est-à-dire les activités mais aussi les informations liées au bon fonctionnement de la résidence. Sur ce groupe les résidents peuvent eux aussi publier, partager du contenu tel que les photos des soirées, des bons plans, ...

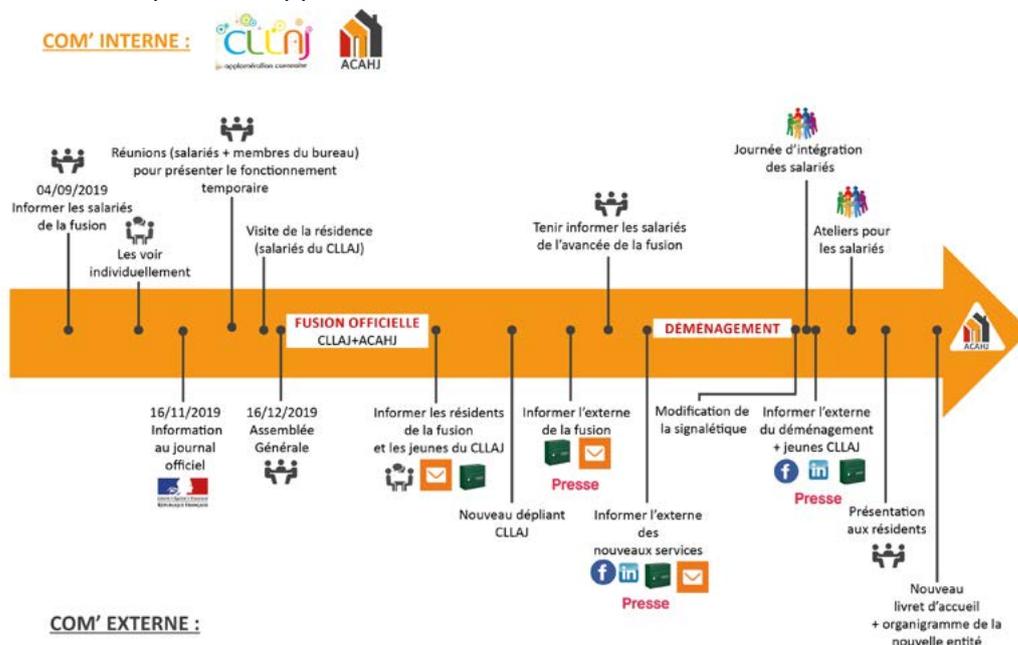


Nous avons décidé de faire une refonte de notre site Internet pour qu'il soit plus pertinent et adapté à notre cible ainsi qu'à nos envies de contenu. Le travail est toujours en cours du fait de la fusion avec le CLLAJ que nous souhaitons intégrer sur le site.

Cette fusion a engendré l'élaboration d'un plan de communication spécifique présenté et validé par les deux Conseils d'Administrations respectifs. Ce plan contient la carte mentale des acteurs, l'étude des médias a favorisé pour chaque partenaire, le message et la chronologie de la communication avenir. La réflexion et l'élaboration de cette stratégie en amont de la fusion a largement contribué à la réussite de celle-ci. Les salariés ont été informés et concernés par ce plan.

Nous avons pris le temps de connaître les différences de fonctionnement des deux associations notamment en matière culturelle. Ce plan évolutif a été pensé pour une durée de vie d'un an.

Dès le début 2020 nous aurons à débiter l'adaptation de la charte graphique du CLLAJ en cohérence avec celle de l'ACAHJ par des changements discrets pour ne pas perdre l'identité du CLLAJ mais en marquant le rapprochement avec l'ACAHJ.



Pour les jeunes, nous désirions leur faire émerger un sentiment d'appartenance à la communauté de la résidence. Par le biais de la page Facebook nous avons également créé un groupe à destination des résidents pour qu'ils soient informés de toutes les actualités les concernant, c'est-à-dire les activités mais aussi les informations liées au bon fonctionnement de la résidence. Les affiches ne fonctionnant plus pour certains, avec le groupe Facebook, les résidents reçoivent l'information avec le déclenchement d'une notification. Cela augmente la visibilité de nos actions auprès des jeunes. Sur ce groupe les résidents peuvent eux aussi publier et partager du contenu tel que les photos des soirées, des bons plans, ... Le groupe Facebook Les petits Robert sont là ! y a contribué mais pas seulement.



Nous avons conçu également des gobelets pour que chaque résident en aient un exemplaire à chaque soirée. Ce gobelet dont nous avons reçu les premiers exemplaires pour la soirée de Noël, sera remis à chaque nouveau résident en 2020.

### Assurer la communication quotidienne et événementielle de l'association :

Nous assurons la communication du quotidien. La communication pour les soirées réservées aux résidents, c'est-à-dire les affiches et le post Facebook en amont, puis en aval une publication sur la page de la résidence pour faire un retour en image de notre soirée aux public extérieur et une publication sur le groupe pour que tous les jeunes puissent voir les photos prises lors de cette soirée. Des dispositifs sont mis en place selon les événements comme par exemple :



Une « LOVE BOX » pour la Saint Valentin. Tous les résidents peuvent écrire à quelqu'un de la résidence pour lui déclarer son amour ou même faire une déclaration amicale. La lettre peut être signée ou anonyme. Il faut juste mentionner le destinataire avec son nom, ou son numéro de logement si on ne connaît pas encore son identité.

An election poster for Aurelien Houdin. At the top left is the ACAHJ logo. The title is 'Election du Représentant des résidents.' Below the title is a photo of Aurelien Houdin, a young man with dark hair, wearing a blue jacket. To the left of the photo, his name 'AURELIEN HOUDIN' is written in white. To the right, '21 ANS' and 'EXPLOITANT TRANSPORT À FLASH' are written. Below the photo, there are sections for 'MES MOTIVATIONS' and 'MON PROGRAMME'. At the bottom right, it says 'VOTEZ POUR LUI!'.

Vient ensuite l'élection des représentants des résidents. Les candidats à ces rôles doivent passer devant l'objectif pour la photo officielle de leur campagne. Sur cette affiche sont inscrit leur présentation, leurs motivations et surtout leur programme. Tous les résidents doivent ensuite aller voter dans l'urne de la résidence.

## B. L'ACTIVITE DE L'AUBERGE DE JEUNESSE :



Depuis septembre 2018, l'auberge est ouverte toute l'année mais avec des capacités d'accueil supérieures durant la période estivale du 1er mai à début septembre. Durant ces 4 mois nous pouvons accueillir jusqu'à 50 personnes réparties sur 12 logements. Pour le reste de l'année seul le dortoir de 8 lits est maintenu ouvert.

2019 est par conséquent la première année avec ce panel d'ouverture et pourra servir de base de référence pour les années suivantes.

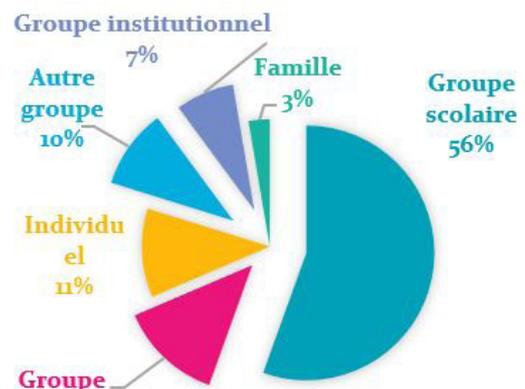
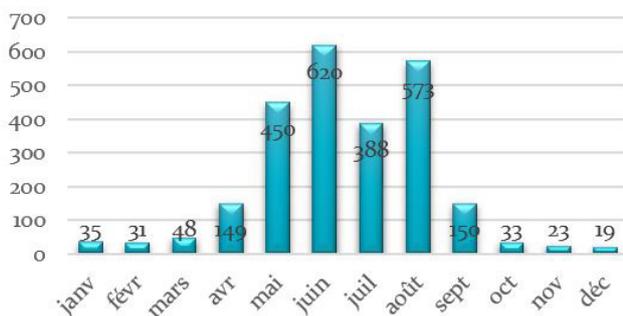
Notre service s'est réorganisé pour accueillir au mieux les touristes. Ces derniers sont accueillis physiquement tous les jours à partir de 17h jusqu'à 21h30. Nous recevons des appels pour renseignements et réservations tous les jours surtout à partir du mois de mars pour les individuels. Nous travaillons avec notre éditeur de logiciel pour permettre à partir de 2020 des réservations et paiement en ligne pour les individuels. Pour les groupes nous restons sur des demandes de devis par mail qui débutent à partir de septembre pour la saison suivante.

A des fins d'hygiène élémentaire nous avons rendu obligatoire en 2019 l'achat de draps jetables.

Durant cette année nous avons accueilli 1829 touristes (pour rappel ils étaient 1070 en 2018) pour 2519 nuitées facturées pour un peu plus de 1900 l'an passé.

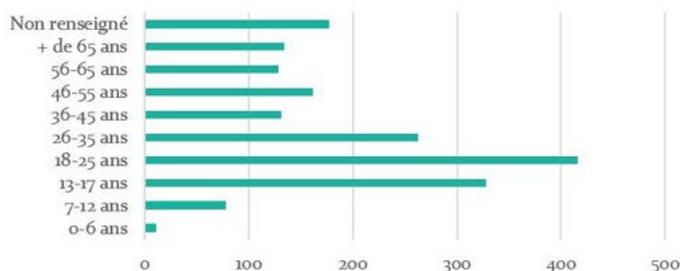
Sur le graphique suivant nous pouvons observer que l'ouverture à partir du mois de mai correspond bien à la demande puisqu'il représente dorénavant le 3eme mois en nombre de nuitées. Sur la période de mai et de juin, nous recevons davantage de groupes scolaires ou institutionnels. Les groupes représentent une part très importante des touristes, soit près de 86% des touristes. Ils sont venus pour la plupart pour les festivités du 75ème anniversaire du débarquement et les visites des sites touristiques liés à cet événement. Les familles sont aujourd'hui une part très faible des touristes plus attirées aujourd'hui par les locations en airbnb. Nous axerons nos communications à venir sur la conquête des familles notamment pour la période de juillet et d'août.

Nombre de nuitées par mois en 2019



La proportion des groupes se retrouve également dans l'âge des touristes. Plus de 50% d'entre eux ont 25 ans ou moins.

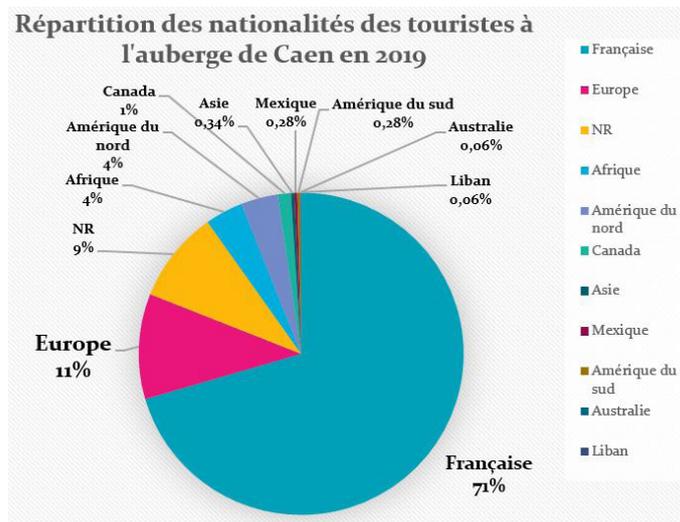
Caractéristique d'âge des touristes de l'auberge en 2019



La très grande majorité des touristes en 2019 sont originaires de France. La proportion de touristes d'Amérique du Nord et du Canada sont venus pour les cérémonies du 75ème anniversaire du débarquement.

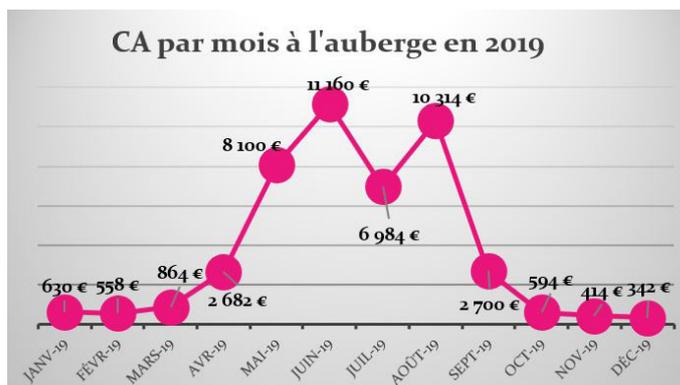
La communication future devra également se tourner sur les touristes étrangers.

Répartition des nationalités des touristes à l'auberge de Caen en 2019



Le Chiffre d'affaire mensuel est évidemment plus important durant la période estivale d'ouverture à 50 lits. Néanmoins ce graphique permet de mettre en avant que l'ouverture des 8 mois d'hiver à 8 lits nous rapporte plus de 8700 € annuel.

CA par mois à l'auberge en 2019



## C. L'ACTIVITE DE LA LOCATION DE SALLES

En 2019, notre travail de communication et de développement de réseau entamé en 2018 a commencé à porter ses fruits. Nous avons eu de multiples contacts pour visiter nos salles et nous interroger sur nos prestations complémentaires.

Nous avons continué à travailler pour l'organisme de formation INHI qui loue plusieurs de nos locaux tout au long de l'année.

Nous avons signé un partenariat avec SUP4S pour l'utilisation de la cuisine partagée. Cette école forme entre autres au BTS diététique. Elle a signé une convention de location de salle pour l'année scolaire 2019-2020, convention qui se prolongera sur l'année scolaire 2020-2021.



Nous avons investi dans un nouveau groupe froid afin de remettre en route la chambre froide qui était à l'arrêt depuis de très nombreuses années. Cet investissement nous permet dorénavant de répondre aux prestations de repas pour les formations ou réunions ou bien les groupes de l'auberge de jeunesse. Nous avons un partenariat avec l'IME André BODEREAU de la Ligue de l'enseignement pour qu'ils nous livrent des repas à réchauffer afin de répondre aux attentes de nos clients.



En début d'année, nous avons loué nos salles à l'EPE du Calvados pour qu'ils puissent former des personnes d'origines étrangères sur le Français. Ces trois mois de travail se sont terminés autour d'un repas de spécialités préparé par les stagiaires eux-mêmes.



L'agent de maintenance a refait la signalisation de places de parking située côté « rue des pensées » suite à une demande de locations de places de parking de la part de l'Association Mialaret située à proximité de l'ACAHJ.

L'agent a également apporté des améliorations dans l'espace « Vaugeux » demandées par le centre de formation SUPS4s.

## IV. RAPPORT FINANCIER 2019

Ce rapport est une présentation simplifiée des comptes, il est à compléter du bilan et du compte de résultat établi par le cabinet d'expertise comptable CFG.

Il a pour objectif de mettre en avant les éléments les plus importants de l'année mais aussi d'aborder les perspectives ou décisions pour l'année suivante.

Un compte de résultat présente les différents événements d'une année en constatant d'un côté les coûts ou charges et de l'autre côté les profits ou produits.

Le résultat étant la différence positive ou négative entre ces deux cumuls.

Le résultat de l'association pour 2019 est positif de **17 134 €**.

Il est conforme aux attentes et équivalent à celui de 17 306 € € obtenu en 2018.

Il est la différence entre les produits pour un montant de **1 021 000 €** et les charges pour **1 004 000 €**.

### PRODUITS :

#### **Hébergement (loyers) des résidents : 623 783 €**

Il s'agit de l'activité principale de l'association, elle est en progression de 1,7 % soit 10 158 €.

#### **Hébergement auberge : 44 441 €**

Les produits sont plus élevés que ceux de 2018 de + 13 179 € soit 42,2%.

Ce très bon chiffre provient notamment des choix fait il y a un an :

- Investissement dans un logiciel de gestion de l'auberge
- Investissement dans l'ouverture d'un compte web de réservation
- Ouverture sur toute l'année de quelques chambres
- Hausse significative des tarifs pour être plus proche de ceux pratiqués au niveau national et recommandés par le FUAJ tout en restant légèrement en deçà.

#### **Locations de salles : 36 286 €**

Cette activité est en forte progression par rapport à 2018 avec une hausse de 14 131 € et 63,8%.

#### **Ventes de petits déjeuners et repas : 10812 €**

Ces ventes liées à celle de l'auberge ont augmentées de 3677 € et + 51,5%

#### **Autres ventes : 27 737 €**

L'addition de ces différents produits représente un chiffre d'affaires de 743 100 € contre 696 700 €, soit une progression de 46 400 € et 6,7%. C'est l'élément très positif de ce résultat 2019.

#### **Subventions d'exploitation et prestations CAF : 194 722 €**

Les subventions sont de 95 807 € et stables.

Les prestations CAF de 98 915 € sont en progression pour 8 495 €.

CHARGES : (Mention des éléments les plus significatifs)

**Fluides (eau, électricité et gaz) : 102 409 €**

Cette charge augmente de 9 800 €, notamment à cause d'évolutions tarifaires.

**Achats de petits matériels : 16 113 €**

Contre 9 909 € en 2018, cette hausse s'explique par un renouvellement des équipements de cuisine dans les logements.

**Loyers et charges HLM : 190 884 €**

Il s'agit des loyers et charges versés au propriétaire des locaux, les HLM de Rennes, ceux-ci sont en légère baisse de 1 %.

**Location de matériel : 12 556 €**

En hausse de 4400 €

**Honoraires : 20 166 €**

En hausse de 5618 € pour partie de façon ponctuelle du fait de la fusion.

**Communication : 11 126 €**

En hausse de 6472 € avec des charges également liées à la fusion.

**Travaux d'entretien et maintenance : 41 768 €**

En 2018, ces dépenses étaient de 37 853 €, elles sont en hausse 3915 € et 10,3%

**Salaires, charges sociales, charges de personnel et provisions liées : 480 293 €**

Cette même addition pour 2018 est de 473 942 €. On a une hausse de 6 351 € et 1,3%.

Il s'agit de la charge principale de l'association, elle est correctement maîtrisée notamment si l'on considère les nombreux arrêts maladie au cours de 2019 et le recours à du personnel extérieur pour 39 000 €. (Inclus dans l'addition ci-dessus)

**Amortissements : 15 443 €**

En hausse de 6 352 € du fait notamment de la rénovation des bureaux à fin 2018.

Les tableaux ci-contre permettent de mieux appréhender la situation financière en ramenant sur les 4 derniers exercices clos de l'association.

### BILAN au 31 décembre 2019 :

Le bilan constate une fois par an la situation des éléments détenus par l'association à l'actif et des éléments qui lui permettent de les détenir au passif.

Le montant total du bilan est de **441 945 €**

### ACTIF :

#### **Immobilisations corporelles nettes : 58 588 €**

Cette valeur correspond essentiellement aux travaux de rénovation des bureaux à fin 2018

La valeur brute des immobilisations est de **287 736 €**

#### **Immobilisations financières 52 901 €**

Il s'agit essentiellement de parts sociales auprès du Crédit Mutuel disponible en cas de besoin.

#### **Créances : 76 476 €**

#### **Disponibilités (trésorerie) : 243 175 €**

La trésorerie nette est stable puisqu'elle était de **241 336 €** au 31-12-2018.

### PASSIF :

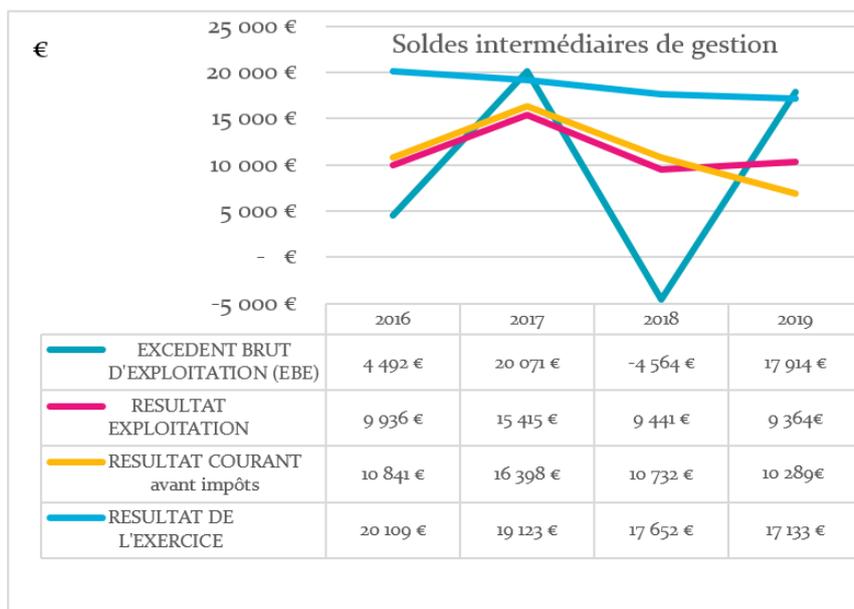
#### **Fonds propres : 67 066 €**

Ils progressent du résultat net obtenu sur 2019. Ils sont positifs et signalent ainsi que l'association est solvable. C'est le cas depuis 2014.

#### **Provision travaux d'aménagement : 28 299 €**

L'association a fait le choix au cours de l'année 2018 d'utiliser cette réserve à la compensation du coût des travaux de rénovation des bureaux. Cette somme est amortie au même rythme que les travaux sur une durée de 7 ans.

#### **Autres dettes et assimilés : 346 580 €**



Les tableaux ci-contre permettent de mieux appréhender la situation financière en ramenant sur les 4 derniers exercices clos de l'association.

## V. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020

L'enjeu principal pour cette année 2020 sera de tout mettre en œuvre pour réussir notre fusion, que notre projet d'améliorer le parcours résidentiel des jeunes se traduise dans les faits. Nous passerons par des temps d'échanges et de partages entre les salariés afin de mieux appréhender les cultures de chacune des structures afin de créer une culture et des objectifs communs. Nous investirons dans des outils informatiques et dans l'amélioration des locaux permettant un bon accueil des salariées du CLLAJ et des jeunes suivis par ce service. Ce travail permettra l'emménagement du CLLAJ pour la fin du mois de février ; néanmoins nous solliciterons notre architecte Mme DURAND du cabinet Archimania pour préparer un aménagement de nouveaux bureaux plus confortables et adaptés à l'accueil du public suivi par les travailleurs sociaux du CLLAJ. Cette réflexion s'intégrera au projet de réaménagement de la cafétéria et plus nécessairement au projet immobilier global devant nous amener à une augmentation du nombre de places sur le site. 2020 sera enfin l'année de mise en conformité des parties communes suite aux recommandations de la commission de sécurité incendie.

La communication est également un enjeu important auprès de deux cibles :

1. Les jeunes. Le CLLAJ comme le FJT ne sont que trop peu connus par l'ensemble des jeunes auxquels ils s'adressent. Notre public est beaucoup constitué de jeunes envoyés par des services socio-éducatifs ou des structures d'accompagnement. L'ensemble des jeunes peut bénéficier de nos services. Il faut revoir l'ensemble de nos outils de communication, plus modernes et utilisés par les jeunes eux-mêmes. Notre site internet unique devra permettre la demande de logement en ligne.

2. Les partenaires du CLLAJ et de la Résidence Robert REME doivent être informés de notre fusion et surtout de notre projet global pour qu'ils assimilent notre volonté de développer le parcours résidentiel.

Le développement des différentes formes d'accompagnement nous aidera dans cette volonté. C'est dans cet esprit que notre projet de fusion s'appuie sur la volonté de répondre à l'appel à projet sur l'IML lancé par l'état. Nous devons réfléchir comment le mettre en place et évaluer la pertinence de cette solution pour le public jeune.

Dans la même veine, nous travaillerons avec l'ensemble des salariés afin que notre organisation soit le reflet de notre volonté de mise en œuvre de notre projet associatif et de son objet. Le premier semestre sera le temps pour enclencher une révision globale de nos pratiques qui doivent dorénavant être tournées vers ce double objectif :

- ▶ Améliorer le parcours résidentiel
- ▶ Et permettre l'autonomie des jeunes dans leur logement.

Les différents échanges avec l'ensemble des partenaires et les membres du Conseil d'administration durant la préparation de la fusion ont amené de nombreuses propositions d'améliorations. L'une d'entre elles que nous souhaitons rapidement mettre en œuvre est le développement des permanences externalisées de l'AIO sur le territoire Caennais. Nous souhaitons nous rendre dans tous les quartiers de Caen mais aussi nous développer sur les villes extérieures.

Avec les membres du Conseil Social Economique, nous travaillerons sur un accord d'entreprise permettant l'uniformisation des avantages sociaux entre les salariés du CLLAJ et ceux de l'ACAHJ. La pandémie du coronavirus aura permis la mise en œuvre du télétravail pour certains salariés. Il est fort probable que la durée de risque pandémique se prolonge sur de nombreux mois, cette façon de travailler se doit d'être organisée et prévue dans les contrats de travail, nous aurons donc à en réécrire afin de permettre de continuer de travailler de cette manière. Dans la même veine nous nous devons de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) prenant en compte ce risque de contamination pour les salariés.

Nous avons pris un léger retard concernant l'évaluation externe. La fusion modifiant en profondeur le projet et entraînant beaucoup de temps de travail pour sa réalisation, nous avons fait le choix de reporter ce processus. La fusion entraîne de revoir l'ensemble des organisations, les fiches de postes et engager une démarche continue d'amélioration. Nous privilégierons de travailler dans un même temps que cette évaluation, le projet associatif en étant soutenu par un cabinet extérieur permettant ensuite la déclinaison dans les projets de service. Ce travail devra s'engager à partir de la rentrée de septembre 2020 et nous entrainera certainement sur 2021 et 2022.

Enfin la fusion amène à une révision du plan comptable global. Il fallait réunir sur un même plan deux associations. Ce travail a débuté à la fin 2018 et sera l'axe prioritaire du premier trimestre 2020. De plus il faut mettre en œuvre une comptabilité analytique sur l'ensemble qui permettra de mieux appréhender chaque budget des différents services de l'association.

Le Budget Prévisionnel 2020 a dû être revu dans son ensemble dès le début de la crise liée au coronavirus. Cette pandémie outre le fait de mettre en péril jeunes et salariés entraîne une fermeture de l'auberge de jeunesse durant la période estivale et les locations de salles durant le confinement. Une perte brute approchant les 60 000 € a été évaluée. Il a fallu revoir de trouver d'autres sources de produits pour tenter de compenser cette perte. Néanmoins malgré notre bonne volonté l'équilibre budgétaire ne pourra passer que par l'obtention d'une subvention exceptionnelle d'un montant minimal de 15 000 €. Nous allons nous tourner pour cela vers le Conseil Régional qui s'est engagé de soutenir les entreprises directement impactées par une perte de chiffre d'affaire. Les charges sont également revues à la baisse avec des reports d'embauche et des renégociations de contrats sur les fluides ont été engagées. Nous allons dans ce sens nous rapprocher de l'opérateur en charge de la chaufferie bois afin d'évaluer avec eux la possibilité de brancher la Résidence sur leur réseau. Nous espérons avec cette évaluation pouvoir réduire à terme les charges liées à l'entretien de la chaudière.

## VI. BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Budget Global

Consolidation budgétaire ACAHJ

Date de mise à jour : 05/05/2020

		PREV 2020
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 128 757,00</b>
		€
	Chiffre d'affaires	1 396 495,00
		€
	Subventions d'exploitation	602 760,00
		€
	Reprises s/dép prov. Transf. charges	129 477,00
		€
	Produits divers de gestion courante	25,00 €
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 128 757,00</b>
		€
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 133 257,00</b>
		€
	Autres achats et charges externes	1 223 338,00
		€
	Impôts, taxes et versements assimilés	46 749,00
		€
	Salaires et traitements	536 100,00
		€
	Charges sociales	185 905,00
		€
	Dotations aux amortissements, dépréciations et prov.	120 715,00
		€
	Autres charges	20 450,00
		€
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 4 500,00 €</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 180,00 €</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>280,00 €</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>900,00 €</b>
	Produits exceptionnels	3 600,00 €
	Charges exceptionnelles	- €
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 600,00 €</b>

## Le CLLAJ

			PREV 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 100 120,00</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>			<b>697 160</b>
706000	CL	Location des jeunes	535 000
706010	CL	Prov pr charges jeunes	132 000
706011	CL	Prov pr charges compl.	
706020	CL	Rég charges et Tom jeunes	-14 000
706100	CL	Bourse au logement	160
706200	CL	Participation jeunes	2 200
706300	CL	Eau	7 500
706350	CL	Entretien gaz	950
706400	CL	Participation proprios	3 300
706600	CL	Huissier à la charge du locataire	50
706800	CL	Travaux à la charge du loc ou du proprio	30 000
<b>Subventions d'exploitation</b>			<b>372 560</b>
741101	CL	Département : FSL rotation sous-locataires	12 160
741102	CL	Département : FSL acc. social	140 000
741103	CL	Département : FSL gestion locative	41 600
741104	CL	Département : FSL risque locatif	45 500
741120	CL	ACTION LOGEMENT	14 000
741130	CL	CAF	15 000
741400	CL	CAEN LA MER	77 000
741135	CL	CDC Val-Es-Dunes	5 300
741136	CL	DIRECCTE Baux accompagnés	9 000
741500	CL	PERMIS DE LOUER UNCLLAJ	
741137	CL	Département Baux accompagnés	10 000
741138	CL	DDCS IML	3 000
<b>Reprises s/dép prov. Transf. charges</b>			<b>30 400</b>
781500	CL	Repr/prov.risq.charg.expl	5 000
781740	CL	Repr/prov.depr.act.circ	15 000
791100	CL	Prise en charge formation	8 000
791240	CL	IJSS	400
791600	CL	Indemnités assurance	2 000
791700	CL	Aide Etat/contrat d'avenir	0
791800	CL	Travaux pris en charge	0
<b>Produits divers de gestion courantes</b>			<b>0,00</b>
758000	CL	Produits divers de gestion courantes	0

		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 104 100,00</b>
		<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>777 886</b>
604000	CL	Location de logements	542 000
604010	CL	Provision pour charges	132 000
604020	CL	Régul de charges et TOM	-8 000
604300	CL	Eau A voir	7 500
604350	CL	Entretien gaz	950
604800	CL	Travaux refacturés loc ou proprio	35 000
606300	CL	Fournitures et petits équipements	1 500
606400	CL	Fournitures administratives	3 000
606800	CL	Autres matières et fournitures	
611100	CL	Abonnement informatique	
613550	CL	Location Informatique Photocopieur zeendoc	8 730
614000	CL	Charges locatives	3 000
615000	CL	Entretien et réparations auto	
615600	CL	Maintenance BREDEA	2 000
615610	CL	Coût des photocopies	400
616000	CL	Assurance locaux	8 400
618100	CL	Documentation générale	600
618500	CL	Frais colloques, séminaires, conf.	1 700
618501	CL	Frais de déménagement	1 800
618502	CL	Expert comptable SOCIAL	2 380
618503	CL	Expert comptable BILAN	6 900
622600	CL	Expert comptable COMPTA	
622620	CL	Commissaire aux comptes	3 000
622630	CL	Avocats	2 500
622700	CL	Frais actes et contentieux	100
622701	CL	Frais huissier CLLAJ	3 000
623100	CL	Annonces et insertions	1 500
623420	CL	Cadeaux	126
625000	CL	Frais de déplacement	8 000
625700	CL	Réceptions	800
626000	CL	Téléphone	3 000
626100	CL	Affranchissement	3 800
627000	CL	Frais bancaires	900
628100	CL	Cotisations diverses uncllaj urcllaj FAS AISCAL	1 300

648100	CL	CADEAUX SALARIES	
		<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et prov.</b>	<b>45 715</b>
681100	CL	Dot.amort.immo.incorporell.	715
681740	CL	Dot.prov.depr.actifs circ	25 000
681500	CL	Dot.prov.risq et charges expl	20 000
681510	CL	Dot.prov.risq et litiges	
		<b>Autres charges</b>	<b>19 500</b>
654000	CL	Pertes/créances irrécouvrables	9 000
658000	CL	Charg.div. De gestion courante	500
658001	CL	Travaux pris en charge CLLAJ	10 000
		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 980,00</b>

764000	CL	Produits financiers Livret A	380
768000	CL	Autres produits financiers	
		<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>380</b>
		Intérêts et charges assimilées	0
		<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>
		<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>380,00</b>

		<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 600</b>
771000	CL	Prod.excep./opér.gestion	0
787500	CL	Rep Prov Indemnité retraite	3 600
		<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>
671000	CL	Charges excep./opér.	0
671200	CL	Pénal, amendes fiscales et pénales	0
678000	CL	Ecart de règl't débit	0
687500	CL	Dot. Indemn.départ retraite	0
		<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 600,00</b>

		<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>0,00</b>
--	--	--------------------------	-------------

La résidence Robert REME

N°Compte	Libellé	Débit
<b>CHARGES</b>		<b>1 029 437</b>
606100	AC EAU	22 000,00
606120	AC EDF	43 000,00
606121	AC GDF	35 000,00
606220	AC Carburant	0,00
606310	AC Produits Entretien	4 000,00
606320	AC Petit Matériel	5 000,00
606322	AC Petit matériel entretien studio	2 000,00
606323	AC ACHAT LINGES	1 500,00
606324	AC Achat Linges jetables Auberge	500,00
606327	AC Achat electro studio	7 000,00
606340	AC ACHAT DIVERS COURANTS	2 500,00
606400	AC Fournitures de Bureau	2 000,00
606410	AC Animation	4 000,00
606413	AC CHAINES TV	900,00
606415	AC Matériel Animation	800,00
606420	AC Fourniture FUAJ	200,00
606500	AC VETEMENT DE TRAVAIL	300,00
607000	AC Petits Déjeuners	1 500,00
607001	AC REPAS AUBERGE	0,00
611200	AC Blanchissage	1 000,00
613200	AC Loyer et charges HLM	165 604,00
613310	AC Loc. Video surveillance	1 728,00
613320	AC Location Photocopieur	2 000,00
613500	AC Location IBC Diaolog. informa	10 000,00
613600	AC LOCAT POUR CARTE BLEU	650,00
613900	AC LOCATION TELEPHONIE	1 900,00
614100	AC TAXES FONCIERES ET TOM	30 000,00
615000	AC Entretien et Réparation	24 000,00
615100	AC ENTRETIEN ESPACES VERTS	2 000,00
615300	AC ENTRETIEN chaufferie	3 300,00
615600	AC Maintenance	15 000,00
616000	AC Assurance	7 000,00
618000	AC Documentation	600,00
618100	AC OUEST FRANCE	350,00
618500	AC Frais de formation	10 000,00
621000	AC Personnel extérieur	30 000,00
622620	AC Honoraires COM COMPTE	3 200,00
622600	AC Honoraires BILAN E.C	4 600,00
622601	AC Honoraires SOCIAL E.C	5 000,00
	Honoraires EVALUATION	
622640	AC EXTERNE	1 000,00
622641	AC Honoraires SOCOTEC	0,00
623101	AC Communication	8 000,00
623200	AC Cadeaux personnels et administ	0,00
625100	AC Frais repas et déplacements	2 500,00
625600	AC Invitation et reception	3 000,00
626000	AC Portable	1 900,00
626100	AC TELECOPIEUR LIGNE	0,00

626200	AC	Téléphone	300,00
626300	AC	Affranchissement	1 000,00
626400	AC	Internet	720,00
627000	AC	Frais Bancaires	1 000,00
627200	AC	COT/REMISE CB	500,00
628000	AC	Cotisations	5 000,00
628001	AC	SACEM	400,00
631100	AC	Taxe sur les Salaires	8 050,00
633300	AC	Formation Continue	7 500,00
641100	AC	Rémunérations Brutes	339 000,00
641300	AC	INDEMNITE REPAS	5 000,00
641400	AC	INDEMNITES DE DEPLACEMENT	300,00
645100	AC	Urssaf	70 020,00
645200	AC	Assédict	15 000,00
645300	AC	Cri Unirs	17 700,00
645400	AC	Cipc	513,00
645500	AC	Cri Prévoyance	13 150,00
647500	AC	PST SANTE	1 522,00
654000	AC	Pertes sur Créances irrécouvra	900,00
658000	AC	Charges Diverses de Gestion	50,00
671000	AC	Pertes sur résidents	0,00
6AA000	AC	Interêts sur emprunt	280,00
672000	AC	Charges exercice antérieur	0,00
		VALEUR NETTE DES IMMOB	
675000	AC	CEDES	0,00
681100	AC	Dotations aux Amortissement	17 000,00
681500	AC	Dotations Provisions Retraite	55 000,00
681740	AC	Provision Clients Douteux	3 000,00

TOTAL 1 029 437,00

PRODUITS			1 029 437
706010	AC	Hébergement Résidents	633 000,00
706015	AC	séjour invité résident	700,00
706017	AC	Charges Collectives logements	18 000,00
706040	AC	Hébergement Auberge	4 000,00
706050	AC	Adhésion AJ	100,00
706055	AC	ADHESION ADMINISTRATEURS	60,00
706060	AC	Produits Animation	100,00
706070	AC	Lavomatique	1 000,00
706090	AC	RECETTES DISTRIBUTEURS	800,00
706100	AC	Produits divers	875,00
706110	AC	Dégradations Héberg Résidents	500,00
706160	AC	PRESTATIONS ADDITIONNELLES	500,00
707000	AC	Petits Déjeuners	1 000,00
708301	AC	Location de Salles	35 000,00
708302	AC	Vente de Draps jetables	500,00
708303	AC	Frais de dossier résident	2 400,00
708304	AC	Cartes résidents	800,00
741000	AC	Subventions conseil dept 14	58 700,00
741010	AC	Subvention PSE CAF	94 000,00
741011	AC	Subvention etat AGLS	22 000,00
741020	AC	Subvention Mairie	30 000,00

741030	AC	Subventions FONJEP Subvention Conseil Régional Normandie aide	10 500,00
741040	AC	COVID 19	15 000,00
758000	AC	PRODUITS COURANT	25,00
761000	AC	Intérêts sur livret	400,00
762000	AC	PRODUITS SICAV	400,00
781500	AC	Reprise sur Provision	66 582,00
781510	AC	Repr.amts prov. / Exploitation	5 000,00
781740	AC	Reprise Prov clients Douteux	1 000,00
791000	AC	Remboursement Formation	15 000,00
791010	AC	Remboursement Cnasea	5 150,00
791020	AC	Transfert de charges	3 750,00
791040	AC	TAXE SEJOUR	25,00
791060	AC	Transfert de charges photocopieur	2 570,00